PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE MARDI 20 mai 2025

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION / ACCUEIL ET PRÉSENCES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Martine Veillette	(parent, présidente)
Christine Gendron	(parent, vice-présidente)
Betty Choi	(parent)
Mylène Guertin	(parent)
Catherine Lessard	(parent)
Sarah Lévesque	(enseignante)
Suzanne Ouellette	(enseignante)
Mialitiana Nadia Radanielina	(parent)
Chantal Bellemare	(enseignante)

ÉTAIENT ABSENTS :

Stéphane Duquette	(enseignant)
Dina Noël	(technicienne service de garde)

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Nancy Boyer	(directrice)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Chantal Bellemare
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté aux membres.

C.E. 560-05-20
Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 15 AVRIL 2025

Le procès-verbal du 15 avril sera adopté lors de la séance du 20 juin.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Un parent se questionne sur l'anglais intensif et si nous pouvions considérer les élèves avec des besoins particuliers en formant une classe « régulière ». Mme Boyer nous rappelle le processus de réflexion de l'année dernière et la consultation qui a été réalisée auprès des parents et des membres du personnel. L'école a fait le choix de retirer une classe régulière pour plusieurs raisons qui ont été énumérées au conseil. Considérant les impacts négatifs que l'école a vécus au cours des dernières années, ainsi que les éléments de la recherche qui démontrent que les élèves en difficulté n'auront pas plus de difficulté dans le programme d'anglais intensif, la décision pour 25-26 est de maintenir le programme pour tous les élèves de la 5e année.

5. DOSSIERS MENANT À UNE PRISE DE DÉCISION

5.1 Sorties et activités éducatives

Voir le tableau et ajout de La Ronde, le 18 juin (56,80$)
6e, 933 et 934. Il est à noter que les heures pour cette journée seront modifiées.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Christine Gendron

QUE les sorties et activités éducatives soient approuvées.

C.E. 561-05-20
Approuvé à l'unanimité

5.2 Frais chargés aux parents

Madame Boyer propose que les montants maximums chargés aux parents pour les frais scolaires et les sorties demeurent les mêmes pour 2025-2026

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Catherine Lessard

QUE le document sur les frais chargés aux parents soit approuvé tel que présenté.

C.E. 562-05-20
Approuvé à l'unanimité

5.3 Budget initial – école

Voir le document Budget initial 2025-2026

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Chantal Bellemare

QUE le budget initial incluant le budget de 400$ du conseil d'établissement soit adopté.

C.E. 563-05-20
Adopté à l'unanimité

6. SERVICE DE GARDE

6.1 Volet financier

Madame Boyer présente le volet financier du SDG pour 2025-2026. Aucun changement n'a été apporté. Toutefois, il y aura une indexation en juillet et une 2e adoption ne sera pas nécessaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Christine Gendron

QUE le volet financier soit adopté.

C.E. 564-05-20
Adopté à l'unanimité

6.2 Budget initial – SDG

Voir le document Budget initial de fonctionnement du Service de garde 2025-2026.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Chantal Bellemare

QUE le budget initial du SDG soit adopté.

C.E. 565-05-20
Adopté à l'unanimité

7. MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENT

Mme Guertin nous informe que le comité s'est rencontré de façon écourtée vu la nouvelle vocation de l'école Jacques-Leber. Elle nous informe sur ce qui s'est passé à la soirée des bénévoles.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Chantal Bellemare propose que la séance soit levée à 19:04.

C.E. 566-05-20
Secrétaire : Suzanne Ouellette

Martine Veillette
Présidente

Nancy Boyer
Directrice